

**FORUM PERMANENT SUR LES PERSONNES D'ASCENDANCE
AFRICAINNE
Genève, 5-8 décembre 2022**

PROJET DE DECLARATION DU GROUPE AFRICAIN

Madame la Présidente,

Le Groupe africain souhaite tout d'abord vous féliciter, ainsi que les autres membres du Forum permanent sur les personnes d'ascendance africaine, pour votre nomination et vous souhaiter plein succès dans l'accomplissement de votre mandat.

Le Groupe africain se félicite une fois de plus de la résolution 75/314 de l'Assemblée générale du 2 août 2021, qui a opérationnalisé le Forum et se félicite de la tenue de sa première session aujourd'hui à Genève.

Cette résolution a créé le Forum permanent en tant que mécanisme consultatif pour les personnes d'ascendance africaine et d'autres parties prenantes concernées, et également comme une plate-forme pour améliorer la sécurité et la qualité de vie et les moyens de subsistance des personnes d'ascendance africaine. C'est aussi un organe consultatif auprès du Conseil des droits de l'homme, conformément au paragraphe 29 i) du programme d'activités pour la mise en œuvre de la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine et en étroite coordination avec les mécanismes existants.

Le Groupe africain tient à souligner que le Forum permanent sur les personnes d'ascendance africaine devrait être fermement fondée sur la réaffirmation de la DDDPA dans sa totalité, et à ce titre, le Groupe de travail intergouvernemental sur la DDDPA a également été chargé par l'Assemblée Générale de finaliser une Déclaration politique sur les personnes d'ascendance africaine pour le Forum permanent, et le Groupe de travail intergouvernemental a par la suite convenu qu'il s'efforcerait de le faire, à temps, pour marquer la fin de la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine. Nous sommes impatients de travailler en étroite collaboration avec vous sur cette tâche urgente.

En outre, nous pensons que le Forum Permanent, en tant que plate-forme de débat et de partage de bonnes pratiques, contribuerait à améliorer la sécurité, la qualité de vie et les moyens de subsistance des personnes d'ascendance africaine. Le Groupe africain espère donc que les recommandations du Forum Permanent serviront de contributions au Conseil des droits de l'homme, dans le cadre de son programme d'activités de lutte contre le racisme, la discrimination raciale et la xénophobie à l'égard des Africains et des personnes d'ascendance africaine.

En effet, malgré tous nos efforts, force est de constater que le racisme et la discrimination raciale, sous toutes ses formes, persistent dans nos sociétés. Les personnes d'ascendance africaine continuent d'être confrontées à des inégalités dans tous les domaines de la vie, notamment dans l'administration de la justice, l'application des lois, l'éducation, la santé, les systèmes de régulation familiale et le développement.

Par conséquent, le Groupe africain réaffirme son soutien au Forum Permanent et est d'avis qu'elle peut, conformément à son mandat, contribuer à la pleine intégration politique, économique et sociale des personnes d'ascendance africaine dans les sociétés dans lesquelles elles vivent, en tant que citoyens égaux sans discrimination d'aucune sorte, et ainsi à assurer l'égale jouissance de tous les droits de l'homme.

En conclusion, le Groupe africain réitère son plein engagement à la promotion et à la protection de tous les droits de l'homme, en particulier à la lutte contre toutes les formes de discrimination, y compris la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée, et attend avec intérêt les recommandations issues des échanges constructifs que nous espérons avoir au cours de cette session.

Je vous remercie, Madame la Présidente.